

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 4 novembre 2016

8^{ème} Commission
N° CP-2016-10-8-3

Service instructeur

DECS - service développement culturel, éducatif
et sportif

Service consulté

DECS – Service Collèges Appui Ressources

**AIDE A L'ASSOCIATION JEUNES EMPLOI FORMATION DE COLMAR POUR
L'ORGANISATION DU SALON REGIONAL DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI
EN JANVIER 2017**

Résumé : Le Conseil départemental a inscrit un crédit de 104 744 € au BP 2016 au titre de ses aides à divers organismes et associations liés à la vie scolaire.

Le rapport, présenté à la 8^{ème} commission du Conseil départemental réunie le 7 octobre dernier, propose l'attribution d'un soutien financier de 10 500 € à l'association « Jeunes, Emploi, Formation » pour l'organisation du prochain Salon Régional de la Formation et de l'Emploi à COLMAR.

Lors du BP 2016 (rapport CG-2016-2-8-1 du 18 mars 2016), le Conseil départemental a voté une enveloppe totale de crédits de paiement de 104 744 € au titre du soutien à la vie scolaire et a également donné délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des subventions.

Dans ce rapport, il vous est proposé d'allouer 10 500 € au profit de l'association « Jeunes, Emploi, Formation » pour l'organisation du Salon Régional de la Formation et de l'Emploi qui se déroulera les 27 et 28 janvier 2017 à COLMAR.

Ce salon constitue chaque année une plate-forme très complète rassemblant, en un même moment et en un même lieu, de très nombreux acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi : établissements d'enseignement professionnel, organismes de formation continue, structures paritaires de conseil et de financement de la formation, centres de bilans de compétences, entreprises régionales, écoles, organisations professionnelles, structure d'insertion.... Le Salon comporte également un large espace franco-allemand.

Le salon 2016 a réuni 325 exposants (dont 85 à l'espace franco-allemand) et accueilli 23 500 visiteurs, dont 15% de collégiens. 87% des visiteurs ont estimé que le Salon a répondu à leurs attentes. La manifestation était subventionnée par le Département à hauteur de 15 000 €, conformément à la décision de la Commission Permanente du 9 octobre 2015.

L'association sollicite le renouvellement de la subvention de 15 000 € pour l'organisation du Salon 2017, dont le budget prévisionnel s'élève à 385 550 €. La Région a été sollicitée pour l'organisation de ce Salon à hauteur de 25 000 €, la ville de Colmar pour un soutien de 15 550 € et Colmar Agglomération pour l'octroi d'une aide financière de 3 400 €.

Je vous propose d'allouer une ultime aide de 10 500 € à l'association « Jeunes, Emploi, Formation » pour l'organisation du Salon Régional de la Formation et de l'Emploi les 27 et 28 janvier 2017 (cf annexe). Ces crédits ont été inscrits au BP 2016 dans le cadre de notre politique de l'éducation et la jeunesse et seront imputés sur le programme E755 ligne 65 28-6574-26273-003. Ce concours financier fera l'objet d'un versement unique.

Lors du vote du Budget Primitif pour 2017, je vous proposerai, conformément à l'avis de la 8^{ème} commission réunie le 7 octobre dernier, de ne pas reconduire ce soutien à compter de 2017 pour le salon de janvier 2018. Il s'agit pour le Département de se recentrer sur ses compétences propres. Les actions menées dans le cadre de la formation professionnelle sont hors champ de compétence du Conseil départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN